

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 29 juin deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 22 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la Présidence de M. Yves FERRIER, 2<sup>ème</sup> adjoint.

Etaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, MM. Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. René LEMERLE, Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA

Absents : Mmes Sandra AUJOL, Caroline LESENS, MM. Marien DUFOURD, Jean-Marc LAVIGNE.

Secrétaire de séance: Mme Danielle RANCY

### 2023-36: PROJET "LES SENTIERS DE LA FORME" – DEMANDE DE SUBVENTION

M. le 2<sup>ème</sup> adjoint expose à l'assemblée que la commune s'engage dans un projet d'aménagement d'itinérances douces dans l'esprit « du sport pour tous », avec la création de 4 circuits aux niveaux de difficultés différents (mise en place de panneautage guidé, de peinture au sol de type « design actif », d'agrès outdoor connectés etc).

Ce projet a pour objectifs :

- D'éviter la sédentarité tout en découvrant la commune
- De toucher toutes les catégories de la population (gratuité du service)
- De créer un lien entre les Mezellois et les Dalletous
- De faire connaître les lieux emblématiques du patrimoine communal

Ce projet a fait l'objet d'un travail collectif (élus, associations, Billom-communauté, techniciens, subventionneur), son montant estimatif est de 132 000 € HT.

Plan de financement :

- Agence Nationale du Sport « Plan 5000 terrains de sport 2023 » : 105 600 € (80 %)
- 
- Collectivité : 26 400 € (20 %)

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le **05 JUL. 2023**



ID : 063-200083921-20230629-202336D-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet intitulé "Les Sentiers de la Forme" tel qu'il a été élaboré,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,
- **DECIDE** de solliciter l'Agence nationale du sport pour une demande de subvention au titre du Plan 5 000 terrains de sport 2023,
- **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à cette demande de subvention nécessaire au financement de ce projet et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cet acte de délibération.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie le 30 juin 2023,  
Certifiée transmise en Préfecture, le 30 juin 2023,

Pour le Maire, par délégation,  
Le 2ème adjoint,  
Yves FERRIER